



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 20/05/2022
N°2022-42

Nombre de conseillers

Présents : 6

Absents : 5

Dont excusés avec pouvoir : 2

Excusé : 1

Votants : 8

Date de convocation :

20/06/2022

Objet : extension de la
vidéoprotection sur la
commune

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre juin, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marilyn BOTTEX, Maire,

Membres présents : Marilyn BOTTEX, Marie VILLECOURT, Espérance PANAYE, Joël MARTRA, Nicolas BARBERIE, Bruno BIAU.

Absents excusés : Brigitte MESCLIER (a donné pouvoir à Joël MARTRA) Marie-Ange DAGAND (a donné pouvoir à Marilyn BOTTEX), Jacques GROS

Absents : Maud BRUHAT, Eric VIOLLET

Esperance Panaye est nommée secrétaire de séance

Madame Le Maire rappelle que la commune projette de refaire la zone de jeux destinés aux jeunes de Leyment : city stade, aire de sport et l'aire de jeu pour enfants. Elle explique qu'il est important afin de prévenir toute dégradation de ce nouveau matériel, d'implanter de nouvelles caméras de vidéo-surveillance.

Madame le Maire présente à l'assemblée l'étude/devis de notre prestataire NPS déjà en charge du matériel de vidéo-surveillance de la commune. Ce document comprend :

- Une caméra plaque d'immatriculation pour le carrefour de la mairie ;
- Deux caméras pour la surveillance de la zone de jeux d'enfants ;
- Une caméra 360° pour la surveillance du city stade ;
- Une caméra pour la surveillance de l'entrée de la salle de la Nivolière et du gymnase ;
- Système de liaison par borne radio.

Le financement se ferait sous forme de loyer mensuel d'un montant de 389€ TTC. Le contrat de maintenance est offert.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ** l'étude de la société NPS pour un coût de location mensuel de 389€ TTC.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents en rapport avec ces dossiers.

Pour copie conforme,
Le Maire
Marilyn Bottex

